

Édition spéciale

La lettre d'information

DÉCOUVREZ L'ALPI ET SES SERVICES



Bienvenue aux élus !

J'ai souhaité cette lettre spéciale à destination des anciens et nouveaux élus afin que les nouveaux délégués à l'ALPI soient pleinement informés de nos activités et de notre fonctionnement. Il m'est apparu nécessaire, en toute transparence, de porter à votre connaissance toutes les activités de notre syndicat mixte, afin que vous soyez informés avant notre Assemblée Générale qui se tiendra à Tartas le 15 Septembre prochain.

Nos objectifs et nos valeurs sont les mêmes depuis 1985, vous accompagner dans les avancées technologiques et réglementaires mais aussi innover pour permettre à chaque collectivité d'offrir des services nécessaires à ses administrés et permettre aux agents de travailler plus sereinement grâce à la mise en place de solutions adaptées, maîtriser les coûts pour minimiser la dépense publique et enfin conseiller et échanger avec nos adhérents afin qu'ils se sentent rassurés dans leurs choix et décisions.

Nos valeurs d'origine restent aujourd'hui encore inchangées : la péréquation et la mutualisation, pour permettre à toutes les structures publiques, qu'il s'agisse d'une commune de 100 habitants ou une agglomération de 50 000 habitants, de bénéficier de la même qualité de services. Les équipes de l'ALPI travaillent pour vous dans la proximité, vos données sont sécurisées à la Maison des Communes et une assistance de tous les jours est assurée pour l'ensemble des agents de vos collectivités.

La mutualisation permet à nos membres de réaliser des économies et de progresser grâce au partage d'expériences.

Avec le développement de la dématérialisation, l'ALPI a adapté son offre et propose une cinquantaine de prestations qui permettent aux adhérents de gérer leur quotidien et de bénéficier des meilleurs outils pour proposer et gérer leurs services publics.

Les évolutions de l'administration électronique nous obligent à anticiper et à innover, c'est pourquoi nous avons accéléré nos travaux en matière de sécurité informatique, d'inclusion numérique mais également en travaillant au niveau national avec plus de 40 partenaires au sein de l'association DECLIC.

Les équipes de l'ALPI sont bien entendu à votre disposition pour toute question et nous tenons à votre disposition l'ensemble des documents publics concernant notre syndicat mixte.

Magali VALIORGUE
Présidente de l'ALPI

Près de **550**
Structures adhérentes



324 des 327
communes landaises
+ 5 communes
gersoises
(membres d'une intercommunalité dont le siège est dans les Landes)



74
établissements publics
locaux et départemen-
taux. (SDIS, Centres
hospitaliers, Sydec...)



45
associations



Mais aussi :
LE DÉPARTEMENT DES LANDES
TOUTES LES INTERCOMMUNALITÉS
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
LES CHAMBRES CONSULAIRES

L'ALPI EN QUELQUES CHIFFRES



RESSOURCES

près de
50 AGENTS



budget de
5M€



14 VÉHICULES
de service pour les
déplacements sur
tout le département



QUI SOMMES-NOUS?



35 ANS D'EXPÉRIENCE

Depuis sa création en 1985, l'Agence Landaise Pour l'Informatique répond aux besoins numériques dans le département des Landes. Dans un premier temps sous la forme d'une association, avec comme cœur de cible les écoles, elle est devenue syndicat mixte ouvert le 1er janvier 2004 et s'est rapidement imposée comme l'accompagnateur quotidien et privilégié des structures publiques landaises sur le numérique.

Alors qu'elle ne comptait que deux agents à ses débuts, l'ALPI en compte désormais près d'une cinquantaine, et dispose d'un budget de 4 millions d'euros de fonctionnement et d'un million d'investissement.

Le siège administratif de l'ALPI est situé à la Maison des Communes, avec les structures d'accompagnement des collectivités : le Centre de Gestion (CDG), l'Association des Maires, l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales (ADACL), le Conservatoire des Landes et le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

DES EXPERTS DU NUMÉRIQUE ET DU MONDE DES COLLECTIVITÉS

Les agents de l'ALPI bénéficient d'un fort degré d'expertise : ils sont notamment programmeurs, techniciens, spécialistes de la sécurité informatique, formateurs, juristes, infographiste, journaliste. Ils se déplacent sur le terrain au quotidien pour répondre à vos besoins.

Nos Atouts

Savoir-faire.

Maîtrise des coûts.

Porte-voix des collectivités landaises auprès des instances nationales.

Tenue de club utilisateurs permettant l'échange entre les différents acteurs, l'émergence des besoins et d'évolution sur les outils.

Adaptation au fil des décennies pour rester à la pointe de l'innovation.

Réactivité, comme lors de la crise sanitaire liée au COVID-19, pour proposer des outils qui permettent la tenue des réunions, faciliter la mise en place du télétravail ou prêter du matériel pour les élèves non équipés.

Proximité.

Organigramme



DIRECTION

Pilote et coordonne l'ensemble des pôles, est garante de la qualité et de la performance



PÔLE ADMINISTRATIF

Gère l'organisation interne, la relation adhérents et les ressources de l'ALPI

PÔLE ASSISTANCE

Service Logiciels

Déploie, forme et assiste les adhérents sur les logiciels métiers des collectivités



Service Matériel

Installe et effectue la maintenance des matériels, administre les systèmes, le centre de données et la sécurité

PÔLE FORMATION

Forme les adhérents notamment sur la bureautique, en présentiel ou via une plateforme de formation à distance



PÔLE ADMINISTRATION ÉLECTRONIQUE

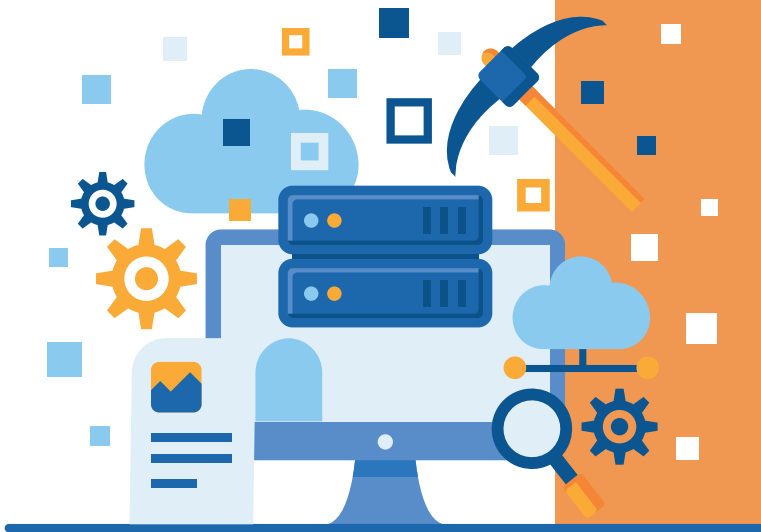
Service E-Communication

Offre des informations sur le service public landais et aide les adhérents à communiquer auprès de leurs administrés.

Service Plateformes Numériques

Recherche et déploie des solutions de dématérialisation et d'e-administration





UN CENTRE DE DONNÉES SÉCURISÉ

L'ALPI a en charge le centre de données (salle blanche), situé au sein de la Maison des Communes, qui héberge toutes les données des adhérents. Ces derniers ont ainsi l'assurance que leurs données ne sortiront pas du territoire national et qu'elles seront traitées en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). La sécurité y est renforcée régulièrement au vu des évolutions technologiques et des recommandations nationales. A ce titre, des relations étroites avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) ont été nouées. Une convention de partenariat est actuellement à l'étude et une réflexion est en cours sur une homologation de sécurité.

UN RÉSEAU NATIONAL RECONNU

Pour toujours offrir à ses adhérents les meilleurs services et porter les problématiques au niveau national, l'ALPI travaille étroitement avec ses homologues dans le cadre du réseau Déclic. Cette association nationale regroupe une quarantaine de structures de mutualisation numérique, qui couvrent 57% de la population française. Cette collaboration permet de faire poids face aux éditeurs de logiciels et de maîtriser les coûts.

L'ALPI siège régulièrement dans des commissions et instances nationales où elle se fait le porte-voix des collectivités.

· DÉCLIC.

GOUVERNANCE

LES ÉLUS AUX MANETTES

Chaque adhérent désigne son délégué ALPI, qui devient l'interlocuteur privilégié pour faire remonter les besoins et vote lors de l'Assemblée Générale. Tous les six ans, les délégués élisent les 22 membres du comité syndical, assemblée délibérante de l'ALPI, représentative des structures adhérentes.

Le comité syndical élit en son sein un Président et quatre vice-Présidents et se réunit au moins une fois par trimestre. Il vote notamment le montant des participations et fixe les grandes orientations.

DES PRESTATIONS À LA CARTE

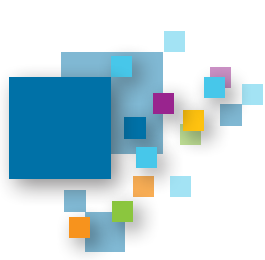
Après leur adhésion par délibération, les collectivités passent commande pour les prestations de leur choix parmi la cinquantaine proposée par l'ALPI que vous pourrez découvrir dans les pages qui suivent.

Les logiciels sont choisis par l'ALPI dans le cadre de procédures de marchés publics.

Les participations aux prestations, qui sont calculées en fonction du nombre d'habitants ou d'agents, comprennent notamment :

- le droit d'utilisation des logiciels
- la maintenance réglementaire, évolutive
- la formation de prise en main et tout au long de l'utilisation
- les déplacements sur site
- l'hébergement des données pour la plupart des logiciels
- l'assistance





LES OUTILS DE LA GESTION QUOTIDIENNE

L'ALPI vous accompagne dans les missions internes au sein de votre collectivité et propose des outils performants et adaptés.

1

S'ÉQUIPER

- > **Accompagnement** dans le choix du matériel.
- > **Audit informatique** : conseils et orientation vers la solution matérielle et organisationnelle la plus adaptée.
- > **Location de matériel**, longue ou courte durée (tablettes, ordinateurs, imprimantes, vidéo-projecteurs) avec paramétrage, anti-virus, installation et assistance.
- > **Centrale d'achat** qui dispense les adhérents des procédures de mise en concurrence.
- > **Installation et entretien du matériel.**



2

SE PROTÉGER

- > Mise à disposition et gestion des **réseaux WIFI sécurisés** (avec pare-feu et filtrage).
- > Solution de filtrage de contenus pour les écoles.
- > Gestion et administration de **pare-feu** pour sécuriser les réseaux (réglage de filtrage, supervision).
- > **Sauvegarde à distance** dans le centre de données au siège de l'ALPI (il est préférable de choisir un hébergement sur le territoire national ou celui de l'Union Européenne).
- > Mise à disposition d'anti-virus + anti-cryptolocker.

- > Vous pouvez désigner l'ALPI comme **Délégué à la Protection des Données (DPO)** mutualisé, dans le cadre de la mise en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Exemple de participation :

Vous êtes une commune entre 700 et 999 habitants, la prestation vous coûtera 210€ la première année et 120€ les années suivantes.

Bornes de Wifi public «Cigale» : du wifi à disposition du public

Cigale c'est un réseau territorial public de bornes d'accès à du wifi gratuit, libre et sécurisé. Les touristes, les habitants et les professionnels bénéficient ainsi dans tous les lieux équipés d'une connexion internet continue, transparente et homogène.

L'utilisateur est reconnu et automatiquement connecté partout où des bornes Cigales sont activées. Cette solution est idéale pour les petites communes. Il est possible de connaître leur localisation via : <https://map.cigalehotspot.fr/>

Participation pour la gestion et l'administration de la borne WIFI : 250€/an (engagement de 3 ans).



3

DES LOGICIELS ADAPTÉS AUX PRATIQUES
DES COLLECTIVITÉS

Des outils à la pointe

Gestion Interne

> Gestion des paies et de la GRH

Une solution logicielle complète permet la gestion des carrières, de la paie, des absences, des formations etc.

Paie externalisée

L'ALPI propose de réaliser la paie des agents et les indemnités des élus, pour le compte des adhérents. L'objectif est de permettre aux collectivités de ne pas avoir à gérer la complexité des fiches de paies, notamment avec le PAS et la DSN.

> Gestion financière et suivi budgétaire

Deux logiciels sont proposés en fonction de la taille de la collectivité.

> Gestion des services techniques : planning des agents, gestion des stocks et du carburant, du matériel et des salles.

Exemple de participation :

Vous êtes une commune entre 3000 et 3499 habitants, la prestation vous coûtera 3000€ la première année et 900€ les années suivantes.

Vous êtes une communauté de communes entre 15 000 et 29 999 habitants, la prestation vous coûtera 9000€ la première année et 2000€ les années suivantes.

Outils de dématérialisation

> Suivi et traitement du **courrier** pour une meilleure traçabilité, une relation suivie avec les administrés et autres partenaires.

> Dématérialisation du processus de rédaction des actes, de la préparation et du suivi de séance, de convocation des élus grâce à un outil de gestion des délibérations et des convocations.

> Dématérialisation et transfert des actes au **contrôle de légalité** de la Préfecture (ACTES Réglementaires et ACTES Budgétaires).> Dématérialisation des **marchés publics** : profil acheteur pour réussir la dématérialisation des contrats de la commande publique.

Outils collaboratifs

> "Pack démat" incluant un parapheur électronique pour la signature dématérialisée, accessible à distance (depuis votre bureau, votre domicile...), ainsi qu'un coffre-fort électronique permettant des échanges sécurisés et chiffrés de fichiers volumineux et l'édition en ligne entre plusieurs participants .

Exemple de participation :

Vous êtes une commune entre 700 et 999 habitants, la prestation vous coûtera 100€ par an.

> Espace de **stockage en ligne** (Cloud) pour le dépôt de fichiers sur le web, accessible depuis n'importe quel navigateur internet.> Serveur de **messaging** collaboratif pour la gestion et l'utilisation des mails et des agendas, intégrant un anti-spam.

4

DE NOMBREUSES FORMATIONS

> L'ALPI propose des formations professionnelles au « catalogue », gratuites et sans limitation sur de nombreuses thématiques. Elles sont destinées à tous les élus et agents des structures, quel que soit leur niveau. D'autres sont organisées sur mesure, pour répondre à un besoin particulier.

Les formations peuvent être données en présentiel au siège de l'ALPI, dans des salles équipées, mais aussi dans tout le département grâce à un équipement mobile. Elles peuvent également être assurées à distance.

Types de formation : Windows, bureautique, imagerie numérique, Internet, messagerie électronique, réseaux sociaux, sécurité informatique, logiciels métiers.

FOAD : des formations où vous voulez, quand vous voulez !

Grâce à la Formation Ouverte et A Distance, l'ALPI vous propose de vous former à votre rythme, à l'heure qui vous convient, depuis le lieu où vous vous trouvez.

D'une grande flexibilité, cette méthode d'apprentissage est de plus en plus plébiscitée.

SERVICES À LA POPULATION

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Gestion des **élections** et des résultats électoraux : en liaison avec le portail ELIRE de l'INSEE.
- > **Etat-civil** : gestion des différents actes d'état-civil, édition des registres et envoi des documents à l'INSEE.
- > Ces deux logiciels peuvent être intégrés dans un **"pack mairie"** avec la paie-GRH et les finances.

Exemple de participation :

Vous êtes une commune entre 700 et 999 habitants, la prestation vous coûtera 1800€ (avec Cosoluce).

Vous êtes une commune entre 3500 et 4999 habitants, la prestation vous coûtera 4800€ (avec Ciril version full web).

- > **Cimetières** : gestion de la cartographie, des concessions et des reprises de concessions.

ENFANCE ET JEUNESSE

Dans les écoles

- > L'**Environnement Numérique de Travail** (ENT) permet de développer les usages numériques à l'école. Il dispose d'outils pédagogiques et de communication (mail, blog, etc.).
- > Location d'ordinateurs portables et de vidéo-projecteurs.

Près de 2500 ordinateurs portables sont déployés dans les écoles du département, pour 70€ par poste et par an.

Dans les lieux d'accueil pour enfants

- > Gestion des **crèches** collectives, familiales, des haltes garderies : pré-inscription, gestion des présences, facturation des services.
- > Gestion du **périscolaire et extrascolaire**, ALSH : facturation, inscriptions, présences pour les accueils de loisirs, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).
- > **Portail famille** : permet aux familles de payer en ligne, de faire des réservations (centre de loisirs, restauration scolaire).
- > Gestion des **inscriptions scolaires**.
- > Gestion du **Relais d'Assistants Maternels** : gestion des assistants maternels, demandes de prise en charge, gestion des animations, planning des animateurs, édition de documents permettant de remplir le bilan CAF.

SERVICES D'AIDE À LA PERSONNE

- > Une large gamme de modules aident à gérer au quotidien les services d'un **CIAS** : pour l'aide à domicile, les soins, le portage de repas, la facturation des services prestataires, le planning des prestataires et des déplacements (gestion possible via smartphone avec remontée des informations en temps réel ; amélioration des tournées), la télégestion pour les services d'aide à la personne et celui de l'aide à domicile.

GESTION DES BIBLIOTHÈQUES

- > Ce logiciel, choisi en partenariat avec la Médiathèque départementale, permet de saisir les prêts, les retours et les réservations, le catalogage, l'exemplarisation, la gestion des périodiques, l'acquisition et l'établissement de statistiques.

PETITE FACTURATION

- > Pour effectuer de la facturation simple, sans planning, ce logiciel entièrement paramétrable, permet de réaliser tous types de calcul :
 - Restauration scolaire/garderie (sans pointage ni états spécifiques CAF...)
 - Ordures ménagères
 - Facturations annexes (loyer, coupes de bois, location de salles, etc.)



COMMUNIQUER EFFICACEMENT

De nos jours, les habitants attendent de leurs collectivités qu'elles les informent sur ce qui se passe sur le territoire

CRÉATION DE SITES INTERNET

- > **Webpublic40** est une solution mutualisée d'hébergement, de création et de gestion de sites internet. Elle permet d'obtenir une maquette personnalisée, des services à la population, comme un module de réservation de salles, l'interconnexion avec le paiement en ligne et servicepublic.fr ainsi que la remontée de flux RSS (programme du cinéma, journal Sud-Ouest, offre de logements avec le CDT). Il est également possible de créer des portails intercommunautaires, avec des sites pour chaque commune.

220 sites réalisés par l'équipe sont en ligne. En 2019, ils ont reçu 2.8 millions de visites. En voici quelques exemples pour des communes : tosse.fr, peyrehorade.fr ; des intercommunalités : cc-cln.fr ; ccgrandslacs.fr ou d'autres structures, comme celui du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises : smgbl.fr.



DES VIDÉOS SUR LE SERVICE PUBLIC

- > **ALPI TV** vous propose de mettre en valeur vos actions auprès du grand public en réalisant des reportages sur vos projets innovants. Ces vidéos sont notamment diffusées sur la plateforme **LandesPublic**, qui permet de s'informer sur le service public landais.

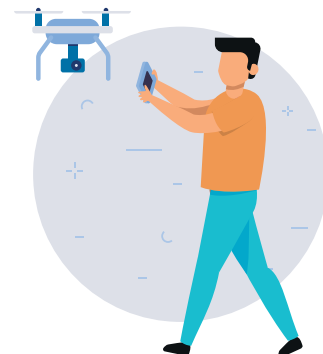
Environ 150 films ont été réalisés au cours des 10 dernières années. Diffusés lors de réunions, de colloques, ils sont également à découvrir en ligne sur les sites des adhérents et les réseaux sociaux, où ils totalisent 600 000 vues. De nombreuses thématiques sont traitées, sur le quotidien des élus, avec par exemple les pouvoirs de police du maire, le processus de fusion entre deux communes ; les services à la population (Conservatoire, aide à domicile, syndicat de gestion des ordures...). D'autres peuvent être réalisés pour des occasions particulières, comme par exemple les 50 ans de l'Ecomusée de Marquèze (avec un documentaire de 20 minutes diffusé dans le cadre de l'exposition).



DES IMAGES EN DRONE

- > L'ALPI propose une prestation drone qui permet d'obtenir des images, pour la communication papier, internet ou des reportages vidéo.

Le vol en drone permet également de connaître l'état des toitures des bâtiments communaux par exemple, ou de suivre l'avancée d'un chantier.



L'ALPI EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION

à vos Agendas !

L'AG de l'ALPI se tiendra
le 15 septembre
à 17h à Tartas

Pour se maintenir à la pointe de l'innovation, l'ALPI œuvre au quotidien pour faire évoluer son offre en tenant compte des innovations techniques et des évolutions réglementaires. Voici quelques-uns des projets qui sont actuellement à l'étude.

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

- > L'ALPI participe à un groupe de travail national sur la création d'une fédération d'identité numérique (France Connect Agent), pour simplifier la connexion aux outils grâce à un identifiant unique, et ce de manière sécurisée.

PLATEFORME DE PARTICIPATION CITOYENNE

- > L'ALPI travaille sur une offre de plateforme participative qui vous permettra d'organiser des consultations auprès de vos administrés. Vous pourrez publier en ligne des questionnaires, des appels à projets pour soutenir l'innovation, des boîtes à idées pour susciter la créativité ou encore lancer un budget participatif pour allouer une enveloppe à des projets choisis par les habitants.

DÉMATÉRIALISATION DES ENQUÊTES PUBLIQUES

- > Dans le cadre juridique d'une enquête publique, au sens du code de l'environnement, cette solution permet aux citoyens de déposer leurs observations sur un registre dématérialisé (en complément du registre papier).

DÉMATÉRIALISATION DU DOSSIER DE L'AGENT

- > Une réflexion est en cours sur la dématérialisation complète du dossier de l'agent et des bulletins de paie.

CHATBOT

- > Un agent conversationnel sera intégré prochainement au site de l'ALPI (partie réservée) pour vous aider à répondre à certains de vos problèmes en paie, comptabilité, état-civil par exemple, avant de déposer un incident.

INCLUSION NUMÉRIQUE :

un projet novateur et partenarial à l'échelle du département

- > Depuis plusieurs années, la dématérialisation se généralise dans les services privés mais aussi publics. D'ici à 2022, l'intégralité des démarches administratives sera ainsi dématérialisée. Si cette évolution est principalement source d'améliorations et de confort, elle constitue un frein voire un obstacle dans l'accès aux services pour 40% de la population.

Confrontés à des obstacles et face à la suppression des permanences des services publics, les personnes en difficulté se tournent vers leur mairie, le CIAS ou la bibliothèque pour demander de l'aide.

Au sein des territoires, des solutions ont émergé, portées par le milieu associatif, les collectivités ou via des réseaux partenariaux. Malheureusement, ces solutions ne sont pas systématiquement connues, ne bénéficient pas toujours des moyens adéquats ou interviennent dans un cadre non conforme aux législations en vigueur, particulièrement en ce qui concerne la protection des données personnelles.

Missionnée par le Département, l'ALPI développe depuis 2019 une stratégie pour lutter contre l'exclusion numérique. Suite à la réalisation d'un diagnostic, des solutions opérationnelles ont été proposées afin de soutenir les acteurs engagés dans la lutte contre la précarité numérique :

- formation des aidants numériques
- messagerie électronique simple d'utilisation
- mise à disposition de matériel informatique reconditionné
- site de ressources opérationnelles
- animation d'un réseau pour promouvoir les bonnes solutions et mutualiser les ressources.

L'ALPI va également proposer l'accompagnement des adhérents dans la construction de leur stratégie d'inclusion numérique.

Un contact privilégié

L'ALPI vous propose plusieurs biais pour échanger :

- un agent dédié à la relation adhérent, pour faire un point sur vos contrats, vos projets informatiques ou de dématérialisation et vous présenter nos prestations et les nouveautés.

Contact : relation.adherents@alpi40.fr / 05 58 85 81 16 / 06 35 25 06 73

- la **hotline** : pour toute demande d'assistance, de conseil, 5j/7. Vous êtes orientés vers le service le plus adapté à votre problématique.

- Résoland : **réseau social** de l'ALPI, cette plateforme permet de partager de l'information instantanément sur les prestations, aux adhérents d'échanger entre eux et de poser des questions sur des problèmes dit « globaux ».

- le site internet : www.alpi40.fr qui permet notamment l'accès au catalogue des formations



Agence Landaise Pour l'Informatique

Maison des Communes - 175, place de la caserne Bosquet
BP 30069 - 40002 Mont-de-Marsan Cedex

Fax : 05 58 85 80 81 - alpi40.fr

Assistance téléphonique :
05 58 85 81 00

Pour toute autre demande : 05 58 85 81 90